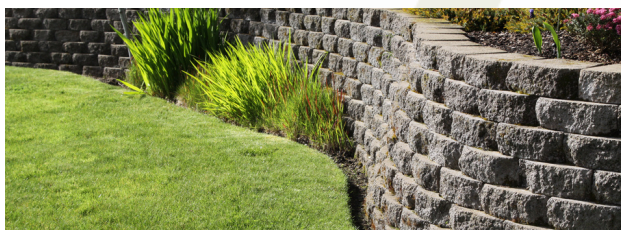


BP AMÉNAGEMENTS PAYSAGERS

Le titulaire de ce Brevet Professionnel saura analyser un projet d'aménagement, organiser et suivre un chantier, ainsi qu'encadrer une équipe (encadrement intermédiaire).

Il/elle sera également capable de mettre en place et entretenir des végétaux, implanter des infrastructures et assurer la maintenance des équipements et machines, garantissant le bon déroulement des interventions.



CONDITIONS D'ACCÈS

- Avoir 16 ans
- Être titulaire d'un CAPA ou d'un BEPA
- Signer un contrat d'apprentissage
- Remplir un dossier d'admission du CFA
- Motivation et autonomie pour ce type d'emploi
- Possibilité de suivre la formation en attendant de trouver un employeur (3 mois), en fonction des places disponibles. Aide à la recherche de contrat d'apprentissage
- Modalités d'accompagnement et d'accueil spécifiques pour les personnes RQTH.
- Entrées tout au long de l'année

ORGANISATION

- Formation alternée sur 1, 2 ou 3 ans (selon positionnement) :
 - 12 semaines en centre/an
 - 35 semaines en entreprise/an
 - 5 semaines de congés payés
- Possibilité d'aménager des parcours individualisés

DIPLÔME

- Le BP se prépare par Unités de contrôle Capitalisables (UC).
- L'apprenti passe des unités, chaque unité acquise est valable pendant 5 ans.
- Le diplôme est obtenu lorsque toutes les UC ont été passées avec succès.

INFOS PRATIQUES

Retrouvez ici toutes les infos apprentissage : statistiques, rémunérations, aides,...

Formation gratuite et rémunérée



Agro 64
Campus

Erasmus+
Enrichit les vies, ouvre les esprits.

UNION EUROPÉENNE

www.agrocampus64.fr

ENSEIGNEMENTS

- C 1. Se situer en tant que professionnel de l'aménagement paysager
- C 2. Organiser les travaux sur un chantier d'aménagement
- C 3. Réaliser des travaux d'entretien des végétaux
- C 4. Réaliser des travaux de mise en place de végétaux
- C 5. Mettre en place des infrastructures
- C 6. S'adapter à des enjeux professionnels particuliers

ENTREPRISES D'ACCUEIL

- Associations
- collectivités territoriales,
- Entreprises assurant des travaux paysagers, création, conception, jardinage, entretien, taille...

POURSUITE D'ÉTUDES

- CS Constructions Paysagères
- CS Arboriste Grimpeur
- BTS Aménagements Paysagers
- BTS Technico-Commercial Jardins et Végétaux d'Ornement

Contacts :

CFAA 64 - SITE D'OLORON

Coordination de la formation

- Stéphane CLOS / stephane.clos@educagri.fr

Secrétariat pédagogique : oloron-cfa.pyrenees-atlantiques@educagri.fr

CFAA 64 - SITE D'HASPARREN

Coordination de la formation :

- Mattin CELAN / mattin.celan@educagri.fr

Secrétariat pédagogique : cfa.pyrenees-atlantiques@educagri.fr

COÛT DE LA FORMATION

- La formation est gratuite pour l'apprenti-e (hors frais annexes hébergement, restauration, transport...), les coûts pédagogiques sont entièrement pris en charge par l'employeur (ou son financeur)
- Autres cas : nous contacter

MODALITÉS PÉDAGOGIQUES

- Formation en face à face
- Formation en situation professionnelle
- Visites pédagogiques

DÉBOUCHÉS / MÉTIERS

- Chef(fe) d'équipe d'entretien des espaces verts
- Chef(fe) d'équipe paysagiste
- Jardinier(e)
- Jardinier(e) paysagiste
- Ouvrier(e) d'entretien des espaces verts
- Ouvrier(e) des espaces verts
- Ouvrier(e) du paysage
- Ouvrier(e) paysagiste
- Technicien(ne) paysagiste

Route du Gave d'Aspe

64400 Oloron-Ste-Marie / 05 59 39 91 89

105 Chemin de Martingazteneea

64240 HASPARREN / 05 59 29 15 10